Présidence de la République

République Centrafricaine
Unité - Dignité - Travail

DECRET N°21.146

PORTANT NOMINATION OU CONFIRMATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

****

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

Vu la Constitution de la République Centrafricaine du 30 mars 2016 ;

Vu le Décret n°16.0218 du 30 mars 2016, portant promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine ;

Vu le Décret n° 21.144 du 11 juin 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

SUR PROPOSITION DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

DECRETE :

Article 1er: Sont nommées ou confirmées Ministres, Membres du Gouvernement, les personnalités dont les noms suivent :

I- MINISTRES D'ETAT :

1- Ministre d'Etat chargé de l'Economie, du Plan et de Coopération internationale :
Monsieur Félix MOLOUA

2- Ministre d'Etat chargé de la Justice, de la Promotion des Droits Humains et de la Bonne Gouvernance, Garde des Sceaux :
Monsieur Arnaud DJOUBAVE-ABAZENE

3- Ministre d'Etat chargé du Désarmement, de la Démobilisation, de la Réintégration, du Rapatriement et du Suivi de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation :
Monsieur Jean WILLYBIRO-SAKO

II- MINISTRES

4- Ministre chargé des Transports et de l'Aviation Civile :
Monsieur Gontran NDJONO-AHABA

5- Ministre de la Défense Nationale et de la Reconstruction de l'Armée :
Monsieur Claude Rameaux BIREAU

6- Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'Etranger :
Madame Sylvie BAIPO-TEMO

7- Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique :
Contrôleur Général de Police Michel Nicaise NASSIN

8- Ministre chargé des Finances et du Budget :
Monsieur Hervé NDOBA

9- Ministre chargé de l'Economie Numérique, des Postes et Télécommunications:
Monsieur Justin GOURNA-ZACKO

10-Ministre chargé de l'Education Nationale :
Monsieur MOUKADAS-NOURE

11- Ministre chargé de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation Nationale :
Madame Virginie BAÏKOUA

12- Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable :
Monsieur Thierry KAMACH

13- Ministre chargé de la Santé et de la Population :
Monsieur Pierre SOMSE

14- Ministre chargé de la Communication et des Média, Porte-Parole du Gouvernement :
Monsieur Serge Ghislain DJORIE

15- Ministre chargé de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique :
Monsieur Aristide Briand REBOAS

16- Ministre chargé de la Fonction Publique et de la Réforme administrative:
Monsieur Marcel DJIMASSE

17- Ministre chargé du Secrétariat Général du Gouvernement et des Relations avec les Institutions de la République :
Monsieur Maxime BALALOU

18- Ministre chargé de l'Equipement et des Travaux Publics :
Monsieur GUISMALA-AMZA

19- Ministre chargé du Commerce et de l'Industrie :
Madame MBOUA née Léa KOYASSOUM-DOUMTA

20- Ministre chargé du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques :
Monsieur Arthur Bertrand PIRI

21- Ministre chargé des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche :
Monsieur AMIT IDRISS

22- Ministre chargé de l'Elevage et de la Santé Animale :
Monsieur HASSAN BOUBA

23- Ministre chargé de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement Local :
Monsieur Bruno VAPANDE

24- Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique :
Monsieur Jean Laurent SYSSA-MAGALE

25- Ministre chargé de la Promotion du Genre, de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant :
Madame Marguerite RAMADAN

26- Ministre chargé des Mines et de la Géologie :
Monsieur Rufin BENAM-BELTOUNGOU

27- Ministre chargé de l'Agriculture et du Développement Rural :
Monsieur Eric REKOSSE-KAMOT

28- Ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé:
Monsieur Mohamed LAWAN

29- Ministre chargé des Arts, de la Culture et du Tourisme :
Madame Vincente Maria Lionele Jennifer SARAIVA-YANZERE

30- Ministre chargé de l'Urbanisme, de la Réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat :
Madame Nicole NKOUE

31- Ministre chargé du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle :
Madame Michelle MWANGA.

III- MINISTRE DELEGUE

32- Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat du Désarmement, de la Démobilisation, de la Réintégration, du Rapatriement, Chargé du Suivi de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation
Monsieur Gilbert TOUMOU DEVA.

Article 2: Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Centrafricaine.

Fait à Bangui, le 23 JUIN 2021

Pr. Faustin Archange TOUADERA